

## Société | En Dordogne, on expérimente l'aide humaine pour les accompagnants d' enfants handicapés



**La délégation Dordogne de l'APF France handicap, associée à trois autres associations a été missionnée par l'Agence régionale de santé pour déployer sur le département un dispositif inédit dont le but est de favoriser l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap. C'est ainsi que la première équipe mobile d'appui médico-social à la scolarisation a vu le jour sur le secteur de Vergt. Composée d'établissements et de services médico-sociaux, son rôle est de venir en soutien à tous les professionnels (enseignants, AESH, intervenants sur le périscolaire) qui en feraient la demande.**

En matière d'inclusion scolaire, on assiste actuellement à un changement de paradigme. Pendant de très nombreuses années, les enfants qui présentaient un handicap moteur ou invisible étaient souvent placés dans des institutions, créées le plus souvent à l'initiative de parents désemparés faute de solution. Certains étaient orientés par défaut vers des études courtes ou la voie professionnelle, avec plus ou moins de réussite. Puis est venue le vote de la loi du 11 février 2005 (pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées). Une des grandes avancées de cette loi, c'est l'augmentation du nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés. Le nombre d'élèves handicapés scolarisés en milieu ordinaire a bondi d'environ 100 000 en 2006 à près de 340 000 en 2018.

En Dordogne, sur l'année scolaire 2018-2019, ils étaient 1769 dont la moitié bénéficient d'un accompagnement. Comme ailleurs, ce chiffre est en constante progression. En presque quinze années, on a assisté à un changement de culture car les enseignants se sont peu à peu habitués à avoir dans les écoles, puis dans les collèges et désormais dans les lycées des élèves en situation de handicap. Pour les familles, même si les progrès sont réels, elles rencontrent encore de nombreuses difficultés, notamment vis à vis de l'école : les témoignages sur "ce parcours scolaire" qualifié de "parcours du combattant" sont encore nombreux.

De l'autre côté, les enseignants, les AESH ( accompagnants d'enfants en situation de handicap) ou parfois les personnels qui interviennent sur le péri scolaire ou la cantine, peuvent se trouver désemparés face à l'attitude d'un enfant présentant un handicap, un trouble ou une différence. C'est dans ce contexte, que la délégation Dordogne de l'APF France handicap a été missionnée par l'Agence régionale de santé pour monter un dispositif totalement innovant. *" Depuis l'automne dernier, nous avons travaillé avec la direction des services départementaux de l'éducation nationale, avec l'association des oeuvres laïques, la Fondation de l'Isle et l'association Ugecam, pour créer cette équipe mobile d'appui médico-social à la scolarisation. Nous débutons l'expérimentation sur le Pôle*

*inclusif d'accompagnement localisé (PIAL) rattaché au collège de Vergt, situé en zone d'éducation prioritaire. Mais l'objectif est bien à terme de déployer le dispositif à l'ensemble du territoire départemental",* explique Marilyne Lapeyre, directrice de l'APF. L'APF France Handicap a initié des dispositifs semblables à celui de la Dordogne, dans les Landes, et en Haute-Vienne, qui disposent aussi de leur équipe mobile d'appui médico social pour la scolarisation des enfants en situation de handicap.

## Pas vocation à intervenir auprès des élèves

Le Pole inclusif d'accompagnement localisé (PIAL) rattaché au collège de Vergt regroupe 23 élèves en situation de handicap, pour 17 AESH : les handicaps observés vont du handicap moteur, aux troubles du comportement, aux troubles DYS sévères. Cette première équipe mobile est composée de personnels des établissements et services médico sociaux partenaires. Les objectifs sont de sécuriser le parcours de scolarisation des élèves en situation de handicap et de constituer un soutien mobilisable pour les professionnels qui sollicitent une aide via ce dispositif. "Il peut s'agir d'un enseignant , d'une AESH, mais aussi de n'importe quel acteur de la communauté éducative (exemple, une infirmière scolaire, un agent d'accueil, un personnel de cantine), qui ne parvient pas à gérer une situation complexe avec un enfant, souligne Marilyne Lapeyre. Une des principales innovations du dispositif, c'est que cette équipe mobile n'intervient pas directement auprès de l'élève mais des professionnels qui s'occupent de lui.

Autres points innovants : la pluridisciplinarité et la complémentarité. "En fonction des situations, nous pourrions solliciter différents professionnels, éducateurs spécialisés, psychologues, ergothérapeutes... travaillant au sein des établissements du secteur médico-social mais aussi ceux du secteur libéral. Cette complémentarité des partenaires doit permettre de prendre en compte la diversité des situations de handicap," poursuit la directrice de l'APF France handicap.

Les demandes seront étudiées par un comité d'expert qui sera ensuite chargé de proposer les actions à mettre en place. Il est composé de Nadège Garcia, coordinatrice éducatrice spécialisée, de Clémence Falandry, psychologue clinicienne, chargée de mission gestion des élèves à conduite troublée auprès de la DSDEN 24 et Jean-Luc Sanvicens, coordonnateur du PIAL de Vergt. "*Les parents qui observent des difficultés chez leur enfant pourront interpeller l'enseignant référent ou informer l'AESH qui suit leur enfant que le dispositif existe et peut venir en soutien. Nous débutons sur le secteur de Vergt, mais nous avons vocation à traiter les demandes qui émaneraient d'autres secteurs du département",* explique Nadège Garcia. A ce jour, les partenaires signataires associés au projet sont UGECAM Aquitaine, AOL de Périgueux et la Fondation de l'Isle, d'autres pourraient rapidement le rejoindre, notamment le centre d'Ailhaud Castelet ou encore l'APAJH, qui gère trois CMPP en Dordogne.



Claude-Hélène Yvard

*Crédit Photo : D.R*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 20/01/2020*

*[Url de cet article](#)*